

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2012-2013)
LE 25 JUIN 2013**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 03, la séance est ouverte par Madame Chantal Zaccour, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 25 JUIN 2013 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME CHANTAL ZACCOUR, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneïs (7)
Suzanne Tremblay (6)

M. le commissaire

Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
M. François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Mélanie Chaussé, directrice par intérim du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIENT ABSENTS

MM. Stéphane Bessette (1), Richard Pilote, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03385-06-13

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013

06.02 Assurances générales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Adjudication du contrat 2013-2014

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Service de déneigement et de déglçage – Appel d'offres n° AP-003-S100-12

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Renouvellement de contrat – Transport scolaire – Autobus La Prairie inc.

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03386-06-13

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2013

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03387-06-13

06.02 ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – ADJUDICATION DU CONTRAT 2013-2014

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurance;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2013;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-3548-04-13 et le mandat confié à la firme GT&A Gestion de risques Inc. afin de représenter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement de la police d'assurance pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement de gré à gré prévue à la police d'assurance;

CONSIDÉRANT la proposition soumise par la firme Lemieux, Ryan & Associés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme GT&A Gestion de risques Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adjuger à la firme **Lemieux, Ryan & Associés** le contrat d'assurances générales 2013-2014 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la somme de quatre-vingt-douze mille cent trente-six dollars (92 136 \$) \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions soulevées par les membres du comité exécutif en lien avec la liste des comptes payés pour la période commençant le 8 mai 2013 et se terminant le 14 juin 2013.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03388-06-13

10.01 SERVICE DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE – APPEL D'OFFRES N° AP-003-S100-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier et répond aux questions soulevées.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que les plus bas soumissionnaires sont conformes à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire, avec modification,

d'octroyer les contrats pour le service de déneigement pour cinq (5) ans incluant les deux périodes de prolongation, soit de 2013 à 2018, à :

- ❖ **Entretien Vallée Verte Inc.** (Écoles Fernand-Seguin, Jean-Leman, Plein-Soleil) pour un contrat global de cent soixante-douze mille quatre cent vingt-cinq dollars (172 425,00 \$) (avant taxes);
- ❖ **Excavation Montérégie Inc.** (Édifices Saint-Joseph et Notre-Dame, Écoles Saint-François-Xavier et Jean-XXIII) pour un contrat global de cent dix-neuf mille quatre cent quarante dollars (119 440 \$) (avant taxes);
- ❖ **Les Jardins de Brossard Inc.** (Écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, de la Magdeleine, Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, Centre d'éducation des adultes du Goéland, Centre administratif Jacques-de-Lignery) pour un montant global de trois cent cinq mille sept cent trente dollars (305 730,00 \$) (avant taxes);
- ❖ **Interneige Enr.** (École Saint-Marc, Édifice l'Envol, Écoles Louis-Lafortune, des Cheminots, des Timoniers, des Bourlingueurs, Piché-Dufrost, Vinet-Souigny, Jacques-Leber, Armand-Frappier, de l'Aquarelle, Félix-Leclerc, du Tournant) pour un montant global de trois cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (331 495,00 \$) (avant taxes);
- ❖ **Pavage Ultra Inc.** (Écoles Gérin-Lajoie, des Trois-Sources, Laberge, Gabrielle-Roy, de la Rive, Édifice Accore-Annexe, Centre d'éducation des adultes de l'Accore, Écoles Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jude, Louis-Philippe-Paré et École de formation professionnelle de Châteauguay) pour un contrat global de cinq cent quarante-sept mille cinq cents dollars (547 500 \$) (avant taxes);
- ❖ **Excavation Michel et Fils** (Écoles Saint-Patrice, Louis-Cyr, Daigneau, Saint-Romain) pour un contrat global de cent cinquante et un mille neuf cent trente-cinq dollars (151 935,00 \$) (avant taxes).

D'octroyer les contrats d'une valeur totale de moins de cent milles dollars (100 000 \$) pour le service de déneigement pour cinq (5) ans incluant les deux périodes de prolongation, soit 2013 à 2018, à :

9150-3342 Québec Inc. (Excavation D.M.P.) (École Sainte-Clotilde);

Bleau et Brossard Inc. (Écoles Jacques-Barclay et des Moussaillons);

Déneigement DSP Enr. (École Marquerite-Bourgeois);

Déneigement Gabriel Hamelin (École Saint-Michel-Archange);

2854-2470 Québec Inc. (Les Cabanons Boyer Inc.) (Écoles Saint-Joseph (Mercier), Bonnier, Saint-René, des Bons-Vents, Édifices Langevin et Saint-Isidore);

Les Fermes Alcaro Inc. (Édifices Saint-Viateur et Clotilde-Raymond, école Pierre-Bédard);

Les Pavages JM Beaulieu Inc. (École Saint-Jean-Baptiste);

Pearson Pelletier Entreprise (École de l'Odyssée, Édifice Sainte-Catherine et école Saint-Jean).

Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 21 avril 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-03389-06-13

13.01 RENOUELEMENT DE CONTRAT – TRANSPORT SCOLAIRE – AUTOBUS LA PRAIRIE INC

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier et répond aux questions.

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la section II B) du contrat exclusif de transport scolaire 2012-2013 décrivant l'admissibilité à l'obtention d'un contrat;

CONSIDÉRANT que les conducteurs de l'entreprise Autobus La Prairie inc. sont maintenant encadrés par un contrat de travail se terminant le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif procèdent au renouvellement du contrat de transport scolaire avec la firme **Autobus La Prairie inc.**, à raison de onze (11) véhicules au montant de six cent soixante et onze mille dollars (671 000 \$) pour une période de quatre (4) ans, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En terminant, la présidente, Madame Chantal Zaccour, remercie tous les membres du comité exécutif et des directions de service.

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03390-06-13

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 29,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

1320 003

D:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2012-2013\11. 25 juin 2013 - 1320-003.doc

Secrétaire générale par intérim